



Conseil économique et social

Distr. limitée
16 septembre 2022
Français
Original : anglais, français et
russe

Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

124^e réunion

Genève, 30 Septembre 2022

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé :
décisions sur les questions relatives au Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

Décisions concernant le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé

Contexte

1. À sa quinzième session (Genève, 25–27 mai 2022), le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé a adopté le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2023 (ECE/CECI/2022/5) et demandé au secrétariat de le soumettre au Comité exécutif pour approbation.
2. Le Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé a aussi renouvelé le mandat du Groupe de travail des partenariats public-privé pour cinq années supplémentaires, jusqu'en 2027.
3. Le Comité exécutif est invité à approuver :
 - a) le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2023; et
 - b) le renouvellement du mandat du Groupe de travail des partenariats public-privé.

Projet de décision

4. Le Comité exécutif approuve par la présente:
 - a) le programme de travail du sous-programme «Coopération et intégration économiques» pour 2023, tel qu'il figure dans le document ECE/CECI/2022/5; et
 - b) le renouvellement du mandat du Groupe de travail des partenariats public-privé, pour la période 2023–2027.

